

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Barnston-Ouest, tenue au centre communautaire, 2081 Chemin de Way's Mills, le 1^{er} novembre 2010, à 19h45, présidée par son honneur madame la Maire Ghislaine Leblond à laquelle assistaient les conseillers:

Madame Marianne Santschi, Monsieur Richard D'Amour,
Monsieur Charles Brus, Monsieur Serge Tremblay,
Madame Carole Blais, Monsieur Jean-Pierre Pelletier

Sont également présents, l'inspecteur municipal Claude Lachapelle et la directrice générale Manon Bergeron qui agit en tant que secrétaire.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit:

1) Ouverture de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2010.

Madame la Maire souhaite la bienvenue à tous, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

10 11 211

2) Lecture et adoption de l'ordre du jour du 1^{er} novembre 2010

**Il est proposé par la conseillère Carole Blais,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour, et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 1^{er} novembre 2010, soit adopté tel que rédigé.

- 1.- **Ouverture**
Prière et mot de bienvenue du maire
- 2.- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3.- **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2010**
- 4.1- **« Remise de la courte-pointe au conseil municipal par les Courtepointières de Barnston et Hatley »**
- 4.2- **Première période de questions**
- 5.- **Suivi de la dernière assemblée.**
 - 5.1 Politique de gestion contractuelle
 - 5.2 Offre de services professionnels 2011 – par Martel, Brassard, Doyon – avocats
- 6.- **Correspondance.**
 - 6.1 Résolution adoptant le budget 2011 – Régie inter déchets -MRC de Coaticook
 - 6.2 Demande d'engagement financier pour la mise en place d'un service de collecte d'encombrants sur appel par la Ressourcerie
 - 6.3 Invitation au souper des Fêtes – MRC de Coaticook
 - 6.4 MTQ – ajout au contrat d'hiver pour le chemin Way's Mills
 - 6.5 Résolution confirmant la signalisation des traverses de motoneiges par le Club de motoneiges « Étoile de l'Est de Coaticook »
 - 6.6 Formation – ADMQ, « Gestion du stress, du temps et des priorités »
 - 6.7 Formation sur la restauration des cimetières -centre de conservation Québec
 - 6.8 Demande de commandite – Expo Art 2010
 - 6.9 Modification à la Politique familiale – remboursement pour la bibliothèque
 - 6.10 Résolution adoptant la quote-part 2011 – Acti-Bus région de Coaticook
 - 6.11 Hydro-Québec – diagnostic résidentiel résultats
- 7.- **Rapport des élus**
 - 7.1 Rapport annuel de madame la Maire, sur la situation financière de la municipalité
 - 7.2 Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres, par madame la Maire
 - 7.3 Rapport des conseillers
- 8.- **Rapport de l'inspecteur municipal et voirie.**
 - 8.1 Dépôt du rapport mensuel
 - 8.2 Autorisation de travaux de voirie

- 9.- **Rapport de la secrétaire-trésorière.**
 - 9.1 Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement
 - 9.2 Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
 - 9.3 Provenance des fonds pour la dépense du concept architectural – reconstruction du pont #7172 chemin Way's Mills
 - 9.4 Étude de capacité de charge du sol – centre communautaire
 - 9.5 Vérification auprès du MTQ concernant les intentions de reconstruction 2011 – pont ch Way's Mills ou Madore – bris dus à la circulation du détour
- 10.- **Trésorerie.**
 - 10.1 Dépôt des listes : comptes payés, dép incompressibles et comptes à payer.
- 11.- **Divers.**
- 12.- **Deuxième période de questions**
- 13.- **Levée de la session.**

Adoptée à l'unanimité.

10 11 212

3.1) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2010

**Il est proposé par le conseiller Charles Brus,
Appuyé par la conseillère Marianne Santschi et il est résolu ;**

Que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

4.1.1) « Remise de la courte-pointe au conseil municipal par les Courtepointières de Barnston et Hatley »

Au nom des Courtepointières, madame Rose Mary Schumacher remet officiellement à la municipalité, l'œuvre qu'elles ont réalisée à la municipalité. *« Cette courtepointe a été conçue par les Courtepointières de Barnston et Hatley. Les appliqués et le piquage ont été cousus à la main et l'ensemble complété à la machine, entre septembre 2008 et octobre 2010 par Jacqueline Baldwin, Lili Bouldman, Gudrun Brand, Marcella Brown, Florence Cunningham, Karin Foessi, Masti D Mayrand Goodman, Nancy Booth Rouillard, Lysianne Reula Sheard et Rose Mary Schumacher. L'emblème floral de chaque province et chaque territoire y sont représenté »*

10 11 213

4.1.2) Encadrement afin de protéger la courtepointe

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,
Appuyé par le conseiller Charles Brus et il est résolu ;**

Que le conseil municipal demande à monsieur Jacques Girouard de concevoir un cadre et d'un plexi-glass afin de protéger ladite courtepointe qui sera exposée au centre communautaire.

Adoptée à l'unanimité

4.2) 1^{ère} PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques contribuables sont présents et questionnent madame la Maire sur les sujets suivants: coûts de la niveleuse par contracteur, et les coûts supplémentaires de la 2^e appel d'offre pour les chemins d'hiver.

5.1) Politique de gestion contractuelle

La directrice générale informe les membres du conseil qu'un modèle sera proposé par la MRC – et que la dépense sera divisée par le nombre de municipalités.

5.2) Mandat général au Cabinet Martel, Brassard, Doyon senc – 2011

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,
Appuyé par la conseillère Carole Blais et il est résolu ;**

Que le conseil municipal autorise la directrice générale et sec-trésorière à recourir aux services du cabinet Martel, Brassard, Doyon senc au besoin pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 selon les termes de l'offre de services du 22 septembre 2010, et la directrice générale fera un rapport au conseil municipal périodiquement.

Adoptée à l'unanimité

6.1) Résolution acceptant le budget 2011 – Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook

Attendu la réception des documents de ladite régie, dont le budget s'élève à 1 404 791.42\$ pour 2011, qu'il a été adopté par la régie lors de l'assemblée du 13 octobre dernier ;

Attendu que les prévisions des coûts 2011 pour Barnston-Ouest sont de : 115\$/TM pour l'enfouissement et de 40\$/TM pour le compostable ;

**À CES CAUSES,
Il est proposé par la conseillère Carole Blais,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

Que la municipalité accepte le budget 2011 tel que présenté par la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook.

Adoptée à l'unanimité.

6.2) Demande d'engagement financier 2011 –service de collecte des encombrants sur appel - Ressourcerie

Attendu que les membres du conseil ont étudié ladite demande datée du 11 octobre dernier, du comité de suivi pour la mise en place de la « Ressourcerie »;

Attendu que la contribution de la municipalité pour l'année 2011, serait de 1 479.50\$, pour ce service;

Attendu que la première collecte est prévue vers le mois de mai prochain;

**À CES CAUSES,
Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu;**

Que la municipalité, par cette résolution, s'engage à verser la somme de 1479.50\$ pour le service de collecte des encombrants sur appel, et ceci, conditionnellement à ce que le projet soit réalisé.

Adoptée à l'unanimité.

6.3) Invitation au souper des Fêtes de la MRC de Coaticook

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,
Appuyé par la conseillère Marianne Santschi et il est résolu ;**

Que le conseil municipal autorise l'inscription des élu(e)s et/ou fonctionnaires intéressés à participer à ce souper des Fêtes, qui aura lieu le 26 novembre

prochain à Compton, en y défrayant les coûts.

Adoptée à l'unanimité.

10 11 218

6.4) MTQ – ajout au contrat d'hiver – ch Way's Mills

Attendu que le réouverture du pont sur le chemin Way's Mills est prévue dans 4 à 6 semaines, selon le ministère des Transports (MTQ) ;

Attendu la résolution 09-04-062 concernant le contrat portant le numéro 850756326 pour le déneigement, le déglacage et la fourniture des matériaux nécessaires à l'entretien du chemin Way's Mills;

Attendu que le MTQ offre par écrit, courriel reçu le 25 octobre dernier, d'ajouter un montant de 350\$/semaine audit contrat pour les incon vénients reliés au détour à effectuer lors du déneigement;

À CES CAUSES

**Il est proposé par le conseiller Charles Brus,
Appuyé par la conseillère Carole Blais et il est résolu ;**

Que le conseil municipal accepte ladite offre de dédommagement tel que proposée par le ministère des Transports;

Que le conseil municipal remette le montant à l'entrepreneur #3089-7128 Québec inc dont ledit contrat a été confié en avril 2009 et ceci pour un montant de 324.45\$ par semaine, plus les taxes applicables (ceci représente une dépense nette de 350\$ pour la municipalité), et ceci jusqu'à la réouverture du pont sur le chemin Way's Mills.

Adoptée à l'unanimité.

10 11 219

6.5) Résolution – Club de motoneiges « Étoile de l'Est de Coaticook »

Attendu la correspondance du Club de motoneiges « Étoiles de l'Est de Coaticook » relativement à la signalisation indiquant les traverses des motoneiges sur les chemins municipaux, dont Roy Nord, Kingscroft, Simard et Audet ;

Attendu que ladite signalisation sur les chemins municipaux relève de la responsabilité municipale ;

Attendu que l'inspecteur municipal en a fait la vérification, et que la signalisation est présente et adéquate sur lesdits chemins ;

**Il est proposé par le conseiller Charles Brus,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

Que la municipalité envoie copie de ladite résolution au Club, afin de leur confirmer que la signalisation sur lesdits chemins est conforme.

Adoptée à l'unanimité.

10 11 220

6.6) Formation ADMQ – « gestion du stress, du temps et des priorités »

**Il est proposé par la conseillère Marianne Santschi,
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier et il est résolu,**

Que le conseil municipal autorise l'inscription au montant de 215\$ de la

directrice générale à cette formation qui aura lieu le 9 décembre prochain à Sherbrooke.

Que le conseil municipal effectue le remboursement des frais de déplacement engendrés par cette activité.

Adoptée à l'unanimité.

10 11 221

6.7) Formation sur la restauration des cimetières par le centre de conservation du Québec

**Il est proposé par le conseiller Charles Brus,
Appuyé par la conseillère Marianne Santschi et il est résolu,**

Que le conseil municipal vérifie l'intérêt de madame Géraldine Stringer, madame la Maire Ghislaine Leblond selon sa disponibilité ou tout autre contribuable à y assister.

Ladite formation est gratuite et aura lieu à Coaticook, la date sera fixée bientôt.

Adoptée à l'unanimité.

10 11 222

6.8) Demande de commandite – 7^e édition de l'Expo Art 2010

**Il est proposé par la conseillère Carole Blais,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu,**

Que le conseil municipal autorise la somme de 100\$ à titre d'aide financière au comité d'Expo Art 2010 dont la tenue de l'évènement aura lieu les 27 et 28 novembre prochain.

Adoptée à l'unanimité.

10 11 223

6.9) Modification de la Politique familiale

**Il est proposé par la conseillère Carole Blais,
Appuyé par la conseillère Marianne Santschi et il est résolu,**

Que le conseil municipal modifie les conditions pour le remboursement aux bibliothèques, à savoir :

« Les résidants ont droit à un remboursement complet du coût d'abonnement aux bibliothèques de Coaticook ou d'Ayer's Cliff – le reçu de l'abonnement est exigé »

Adoptée à l'unanimité.

10 11 224

6.10) Résolution acceptant la quote-part 2011 – Acti-Bus région de Coaticook

Attendu la réception des documents d'Acti-Bus région de Coaticook datant du 1^{er} novembre, dont les quotes-parts municipales 2011 ;

Attendu que la quote-part 2011 pour la municipalité de Barnston-Ouest s'établie à 829\$;

**Il est proposé par la conseillère Marianne Santschi,
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier et il est résolu;**

Que la municipalité approuve le montant de la quote-part 2011 au montant de 829\$.

Que la municipalité autorise madame la Maire et la directrice générale à signer ladite entente de service pour et au nom de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

10 11 225

6.11) Hydro-Québec – Diagnostic résidentiel – mieux consommer – résultats finaux

Attendu la réception du communiquer d'Hydro-Québec indiquant que le montant amassé au programme « Mieux consommer » pour la municipalité se chiffre à 830\$

Attendu que la somme est inférieure à celle budgétée pour la réalisation des panneaux d'identification des hameaux de Way's Mills et Kingscroft, dont les coûts s'élèvent à 5 000\$, Hydro-Québec désire savoir si ledit projet est toujours valable ;

À CES CAUSES,

Il est proposé par la conseillère Carole Blais,

Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu;

Que la municipalité informe Hydro-Québec qu'elle désire réaliser ledit projet en 2011 et que la somme nécessaire sera prévue au budget 2011.

Adoptée à l'unanimité.

7.2) Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres, par madame la Maire

Madame la maire fait part au conseil de ses diverses activités et réunions, dont sa présence au « Rendez-vous du Président ».

7.1) Rapport annuel de madame la Maire, sur la situation financière de la municipalité

RAPPORT DU MAIRE

Tel que requis par l'article 955 du Code municipal, je vous présente un rapport sur la situation financière de la municipalité de Barnston-Ouest.

RAPPORT FINANCIER 2009

Tel qu'indiqué au rapport des activités financières de fonctionnement à des fins budgétaires consolidées, exercice terminant le 31 décembre 2009 qui a été déposé au conseil en avril dernier, ce rapport indique des revenus de fonctionnement de 950 674\$, des dépenses de charges de fonctionnement de 860 462\$, une affectation aux activités d'investissement de l'ordre de 36 414\$ et un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 53 798\$, ce qui chiffre le surplus accumulé non-affecté à 111 268\$, au 31 décembre 2009.

LE RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL - VÉRIFICATEUR EXTERNE SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Les commentaires de ces derniers sont les suivants : « à notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2009, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. »

BUDGET 2011

Les membres du conseil travailleront sur ces prévisions pendant les prochaines semaines pour fin d'adoption en décembre prochain.

CONTRATS ET FOURNISSEURS DE PLUS DE 25 000\$

En conformité avec l'article 955 du Code municipal, voici les dépenses supérieures à 25 000\$ encourues par la municipalité au 1^{er} novembre 2010.

#3089-7128 Québec inc	217 090\$	(déneigement ch municipaux, contrat MTQ, loc camion, gravier)
#9185-8936 Québec inc	102 519\$	(déneigement ch municipaux)
Somavrac	31 497\$	(abat-poussière)
Taylor, S & D Transport	44 894\$	(contrat cueillette des déchets et mat compostables)

PROJETS RÉALISÉS EN 2010

Voirie locale :

La municipalité a investi près de 120 000\$ au total en voirie local cette année, les principaux travaux effectués sont du rechargement de gravier sur les chemins Labbé, Fauteux, Routhier, Stage, Ball Brook, des réparations de ponceaux et du creusage de plusieurs fossés. La reconstruction du pont sur le chemin Way's Mills est en cours en ce moment, une entente est intervenue entre le ministère des Transports et la municipalité afin que ledit pont s'harmonise avec le milieu environnant, donc, il y aura ajout de pilastres en béton et de barrotins architecturaux. La municipalité défrayera ce surplus totalisant 20 000\$ plus les taxes applicables.

Travaux forestiers sur la terre sur le chemin Ball Brook

Lesdits travaux sont à leur 2^e année en 2010 et les revenus représentent au budget un montant de 12 660\$, l'an prochain des travaux de hersage et de reboisement sont déjà prévus.

Prévention incendie:

La signalisation 911 identifiant les numéros civiques à toutes les résidences a été installée pour fin de repérage rapide des services d'urgence, ceci répondant aux exigences inscrites au schéma de couverture incendie.

Loisirs et patrimoine :

En 2010, un nouveau règlement a été adopté afin de citer le hameau de Way's Mills, « site patrimonial » dictant les règles à respecter lors de construction ou de rénovation des immeubles, ce règlement a pour but de préserver le style unique du hameau. De plus, le conseil municipal a donné le mandat au consultatif en urbanisme d'établir « une vision commune d'avenir ainsi que les orientations de développement de Barnston-Ouest » en consultant les résidents, afin de l'incorporer à notre schéma d'aménagement dont la révision est en cours.

Service à la population :

Le service d'internet haute vitesse est accessible sur une partie du territoire, une deuxième phase suivra l'an prochain couvrant la seconde partie de la municipalité.

Un comité a été formé afin de renouveler le site « web » de la municipalité, il sera en ligne dès ce mois-ci. La communication entre le conseil et la communauté demeure toujours le journal mensuel le Joyau, sa mission étant d'informer la communauté sur différents sujets, le journal est très apprécié de la population.

ORIENTATION GÉNÉRALE ANNÉE 2011

Plusieurs dossiers seront à traiter en 2011, dont la mise à jour de la politique familiale et des aînés, la révision des règlements en urbanisme. Dans le cadre de la taxe fédérale d'accise sur l'essence, la municipalité s'est vu confirmer la somme de 444 766\$ qui doit être investi avant le 31 décembre 2013, le conseil municipal établira les travaux en voirie à être effectués selon les priorités. Finalement, dans le dossier incendie, les deux (2) points d'eau seront réalisés l'an prochain.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS (règlement #199)

Voici le rapport concernant la rémunération des membres du conseil tel que demandé par l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux.

<u>Maire</u>	Rémunération : 5 315.61\$	Allocation de dépenses : 2 657.80\$	
<u>Conseillers</u>	<u>Montant de base</u>	<u>Présence réunion du conseil</u>	<u>Présence réunion de comité</u>
Salaire	531.56\$	70.87\$	35.44\$
Allocation de dépenses	265.78\$	35.44\$	17.72\$
Total	797.34\$	106.31\$	53.16\$

À ces sommes s'ajoutent, pour la maire, la rémunération et les allocations de dépenses accordées par la MRC de Coaticook qui sont respectivement de 2 605\$ et de 1 303\$.

CONCLUSION

Votre conseil municipal travaille consciencieusement à offrir à ses contribuables, divers services de qualité, à coût abordable, ce qui résulte d'une saine gestion municipale et un maintien d'un

taux de taxes des plus bas en région.

Au nom du conseil municipal et de la population, je tiens à souligner l'excellent travail et le professionnalisme de nos employés municipaux qui ont à cœur le bien-être de notre communauté.

Je profite également de l'occasion, pour souligner tout ceux qui travaillent dans l'ombre, nos précieux bénévoles. Mesdames Marie-Claire Ashby, Claire Madore et leur équipe qui s'occupent activement de l'Église à Kingscroft, et celles à Way's Mills, Monsieur Léonard Goodman et ses acolytes s'assurent du bon fonctionnement. De plus, la 7e édition de l'Expo-Art ce mois-ci est organisée par un groupe d'artistes et artisans bénévoles de la municipalité, sous la présidence de madame Gaby Morin. Et finalement un merci tout particulier à madame Anne Leydet qui agrmente notre journal mensuel avec les chroniques portant sur l'histoire de notre municipalité. L'implication de tout nos citoyens-bénévoles à ses activités, sont de petites choses qui démontrent que la participation et les nouvelles initiatives agrmentent la qualité de vie de notre communauté.

Je vous remercie de la confiance que vous me témoignée ainsi qu'à chacun des membres du conseil municipal.

Ghislaine Leblond, Maire de Barnston-Ouest

7.2) Rapport des conseillers

Le conseiller Serge Tremblay fait part du comité famille et aînés, le conseiller Richard D'Amour informe le conseil du dossier du site Web et le conseiller Jean-Pierre Pelletier dépose son rapport d'activités du mois et en fait l'explication.

8.1) Rapport de l'inspecteur municipal

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois d'octobre 2010

10 11 226

8.2) Autorisation de travaux en voirie

**Il est proposé par la conseillère Carole Blais,
Appuyé par la conseillère Marianne Santschi et il est résolu;**

Que le conseil municipal autorise des travaux de creusage de fossés sur les chemins : Ball Brook, Frappier, Madore, Jordan, au montant maximal de 20 000\$.

Adoptée à l'unanimité.

9.1) Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois d'octobre 2010.

9.2) Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Reporté à la prochaine séance du conseil.

10 11 227

9.3) Provenance des fonds pour la dépense du concept architectural – reconstruction du pont #7172 chemin Way's Mills

Attendu qu'il y a lieu de corriger la résolution 10-05-103 quant à la provenance des fonds relativement à cette dépense nette de 21 575\$;

**Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,
Appuyé par le conseiller Charles Brus et il est résolu;**

Que par cette résolution, le conseil municipal engage la somme de 21 575\$ provenant de son surplus accumulé.

Adoptée à l'unanimité.

9.4) Étude de capacité de charge du sol – centre communautaire – estimée prix 2011

Le sujet sera discuté lors de la prochaine séance de travail.

9.5.1) Vérification auprès du MTQ concernant les intentions de reconstruction du pont ch Way's Mills ou Madore.

La directrice générale s'informerera auprès dudit ministère de leur intention.

9.5.2) Vérification auprès du MTQ concernant les bris dus à la circulation du détour.

La directrice générale s'informerera auprès dudit ministère de leur politique de compensation à ce niveau.

10 11 228

10.1) Dépôt des listes: comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

Attendu que la directrice générale a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés (oct 2010 #10-10-207)	162 524.14\$
B) Dépenses incompressibles	4 511.10\$
C) Salaires octobre	8 354.81\$
D) Comptes à payer au 1 ^{er} novembre 2010	29 953.96\$

Attendu que la directrice générale met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

**Il est proposé par la conseillère Marianne Santschi,
Appuyé par la conseillère Carole Blais et il est résolu;**

D'autoriser la directrice générale à procéder au paiement des comptes à payer (D) au montant de 29 953.96\$, tels que présentés aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

12) 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques contribuables sont présents et questionnent madame la Maire sur les sujets suivants : le Club de conservation chasse et pêche de la Vallée Tomifobia

10 11 229

13) Levée de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2010

**Il est proposé par la conseillère Carole Blais,
Appuyé par la conseillère Marianne Santschi et il est résolu;**

Que la séance ordinaire soit levée, il est 21h42.

Adoptée à l'unanimité.

MAIRE

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SEC-TRÉSORIÈRE